



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

revendications

Question écrite n° 20962

Texte de la question

Mme Catherine Vautrin appelle l'attention de M. le Premier ministre sur l'intérêt de la Nation à procéder au transfert des cendres de Maurice Genevoix au Panthéon. Vœu initialement formé par sa fille Sylvie Genevoix et par l'association « Je me souviens ceux de 1914 », Maurice Genevoix constitue l'une des figures les plus emblématiques de la Première Guerre mondiale dans notre pays. Lieutenant au 106e RI de Châlons, son œuvre littéraire, « Ceux de 1914 » pour narrer les affres du conflit reste inscrite dans la mémoire collective, un témoignage saisissant, poignant et sans concession de la vie des poilus dans les tranchées. Grièvement blessé à la tranchée de Calonne le 25 avril 1915, le futur secrétaire perpétuel de l'Académie française est le porte-voix des combattants, des blessés et des défigurés d'un conflit qui a durablement éprouvé l'Europe, la France, les départements de l'est et du nord comme la Marne et ses villes martyrs dont Reims. À l'occasion de la commémoration du centenaire de la « Grande Guerre » qui débutera l'année prochaine, elle souhaite connaître son sentiment et ses intentions quant au transfert des cendres de Maurice Genevoix au cimetière de Passy au Panthéon.

Texte de la réponse

Par lettre du 22 mai 2013, le Président de la République a confié la mission à Monsieur Philippe Bélaval, président du Centre des monuments nationaux, de faire des propositions sur la manière de renforcer le rôle du Panthéon dans l'affirmation et la diffusion des valeurs universelles portées par la France. Il lui a également demandé d'interroger le public de façon la plus large, afin de connaître ses préférences dans l'hypothèse d'une future « panthéonisation ». Il ressort des résultats de cette enquête que les femmes (Olympe de Gouges, Simone de Beauvoir, Louise Michel) sont plus souvent citées que les hommes. Parmi ceux-ci, le nom de Maurice Genevoix, s'il apparaît effectivement, n'occupe pas le premier rang. Le rapport de Monsieur Philippe Bélaval est accessible sur l'Internet, à l'adresse <http://www.elysee.fr/communiqués-de-presse/article/rapport-sur-le-role-du-pantheon-dans-la-promotion-des-principes-de-la-republique/>. En tout état de cause, le transfert des restes mortels d'une personnalité au Panthéon revêt un caractère exceptionnel et il appartient au seul Président de la République de statuer à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Vautrin](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20962

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 2933

Réponse publiée au JO le : [14 janvier 2014](#), page 406